

**Commune de**  
**saint laurent les tours**

**Plan Local d'Urbanisme**  
**Zonage et Réservations**

PROCÉDURE ANTÉRIEURE		ELABORATION DU P.L.U.	
Approbation du POS le 09/03/1987	Modification du POS le 29/09/1994	Prescrite le 28/03/2002	Approuvée le 22/05/2006
Laurent Mutelet, Urbaniste COHEO		<b>3.1</b>	
15 rue Paul Louis Lande, 33000 Bordeaux Tél : 05 56 91 16 52 - Fax : 05 56 31 29 57 e-mail : laurent@mutelnet.fr		15 rue Paul Louis Lande, 33000 Bordeaux Tél : 05 56 31 22 88 - Fax : 05 56 31 25 52 e-mail : rplm@coheo.com	
		Echelle 1/2 000	

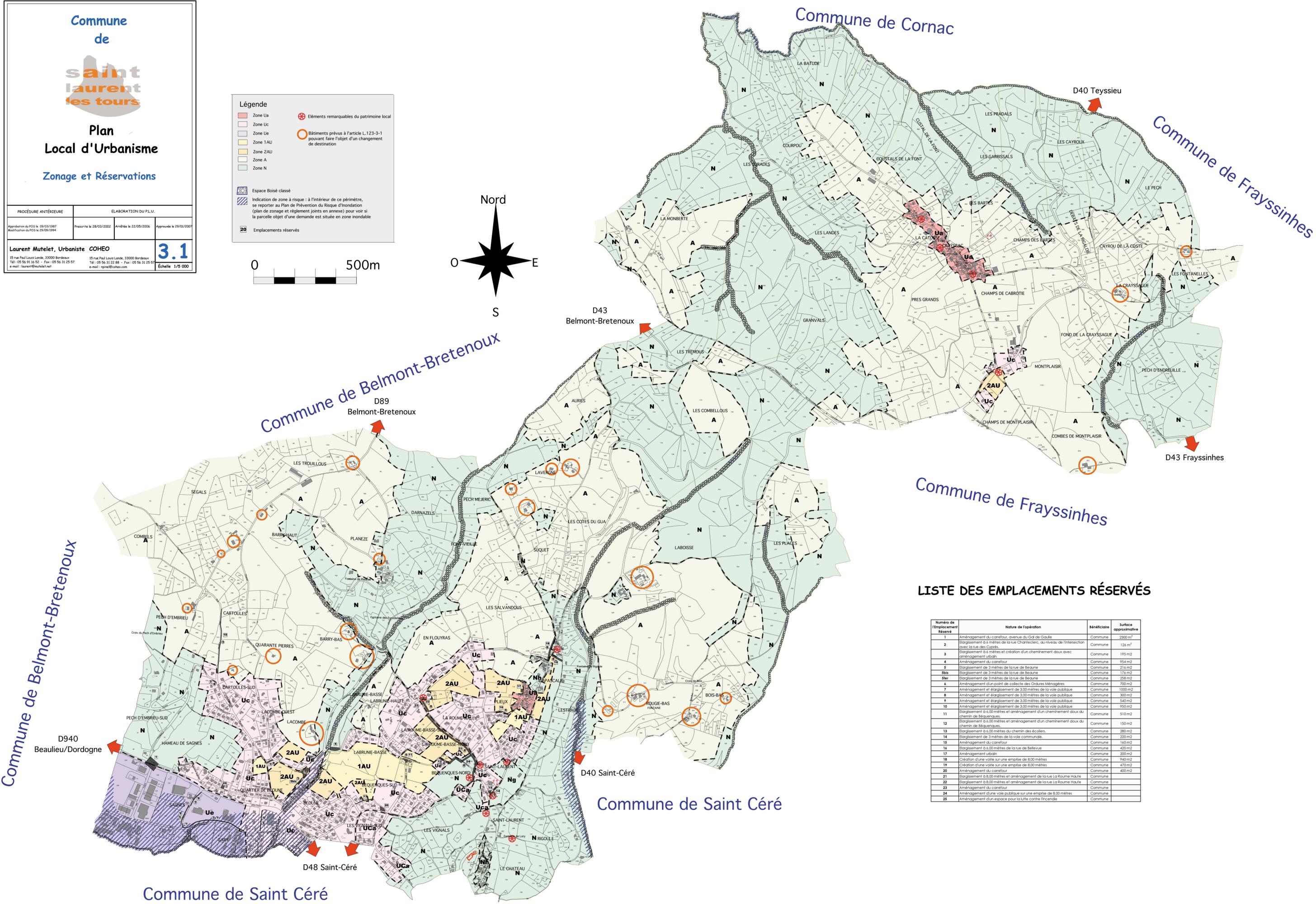
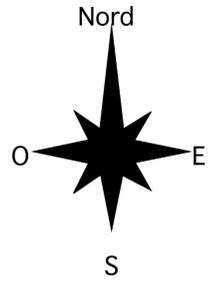
**Légende**

- Zone Ua
- Zone Uc
- Zone Ue
- Zone 1AU
- Zone 2AU
- Zone A
- Zone N
- Éléments remarquables du patrimoine local
- Bâtiments prévus à l'article L.123-3-1 pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Espace Boisé classé

Indication de zone à risque : à l'intérieur de ce périmètre, se reporter au Plan de Prévention du Risque d'inondation (plan de zonage et règlement joints en annexe) pour voir si la parcelle objet d'une demande est située en zone inondable

Emplacements réservés



**LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS**

Numéro de l'emplacement réservé	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Surface approximative
1	Aménagement du carrefour, avenue du Gid de Gaulle	Commune	2300 m <sup>2</sup>
2	Balçage de 0,6 mètres de la rue Charleclerc, au niveau de l'intersection avec la rue des Cypriès.	Commune	126 m <sup>2</sup>
3	Balçage de 0,6 mètres et création d'un cheminement doux avec aménagement urbain	Commune	195 m <sup>2</sup>
4	Aménagement du carrefour	Commune	584 m <sup>2</sup>
5	Balçage de 3 mètres de la rue de Secune	Commune	214 m <sup>2</sup>
5bis	Balçage de 3 mètres de la rue de Secune	Commune	176 m <sup>2</sup>
5ter	Balçage de 3 mètres de la rue de Secune	Commune	258 m <sup>2</sup>
6	Aménagement d'un point de collecte des Ordures Ménagères	Commune	700 m <sup>2</sup>
7	Aménagement et élargissement de 3,00 mètres de la voie publique	Commune	1000 m <sup>2</sup>
8	Aménagement et élargissement de 3,00 mètres de la voie publique	Commune	300 m <sup>2</sup>
9	Aménagement et élargissement de 3,00 mètres de la voie publique	Commune	540 m <sup>2</sup>
10	Aménagement et élargissement de 3,00 mètres de la voie publique	Commune	950 m <sup>2</sup>
11	Balçage de 0,60 mètres et aménagement d'un cheminement doux du chemin de Béquennes.	Commune	510 m <sup>2</sup>
12	Balçage de 0,60 mètres et aménagement d'un cheminement doux du chemin de Béquennes.	Commune	150 m <sup>2</sup>
13	Balçage de 0,60 mètres du chemin des écoliers.	Commune	280 m <sup>2</sup>
14	Balçage de 3 mètres de la voie communale.	Commune	220 m <sup>2</sup>
15	Aménagement du carrefour	Commune	140 m <sup>2</sup>
16	Balçage de 0,60 mètres de la rue de Bellevue	Commune	430 m <sup>2</sup>
17	Aménagement urbain	Commune	300 m <sup>2</sup>
18	Création d'une voie sur une emprise de 8,00 mètres	Commune	940 m <sup>2</sup>
19	Création d'une voie sur une emprise de 8,00 mètres	Commune	470 m <sup>2</sup>
20	Aménagement du carrefour	Commune	140 m <sup>2</sup>
21	Balçage de 0,80 mètres et aménagement de la rue La Roume Haute	Commune	400 m <sup>2</sup>
22	Balçage de 0,80 mètres et aménagement de la rue La Roume Haute	Commune	
23	Aménagement du carrefour	Commune	
24	Aménagement d'une voie publique sur une emprise de 8,00 mètres	Commune	
25	Aménagement d'un espace pour la lutte contre l'incendie	Commune	